



Listen to this article

«Le Dieu inconnu» y est encore annoncé.

« Dieu a arrêté un jour [1000 ans] dans lequel il doit juger [éprouver] le monde. » — Actes 17 :31(O & D.)*

Corinthe (Grèce) le 10 mars 1912. — Le Comité Missionnaire d'Investigations des I. B. S. A. est ici. — Le pasteur Russell, son président, a prononcé l'allocution suivante interprétée par le Rev. Bosdayannes. Le texte choisi fut: « Dieu a établi un jour auquel il doit juger en justice la terre habitée. » (D.)

Avant d'arriver dans votre ville, dit l'orateur, j'ai visité Athènes. Au moment où je prenais la parole sur la Colline de Mars, ma pensée se reporta au récit du discours adressé par Paul aux Athéniens, en ce même endroit, et je choisis comme texte pour la circonstance quelques-unes des paroles de l'apôtre. De même que St. Paul ne parvint pas à impressionner ses auditeurs, il est peu probable que mes paroles obtinrent plus de succès.

En vérité, la ville d'Athènes peut parfaitement être décrite aujourd'hui dans le langage employé par l'apôtre il y a dix-huit siècles, car elle est entièrement vouée à l'idolâtrie. Evidemment, il n'est plus de mode, de nos jours, de rendre un culte aux idoles, cependant, dans un certain sens, cela est toujours en vogue. Des sentiments ou besoins d'adoration très prononcés existent toujours chez l'homme d'un bout à l'autre du monde civilisé, mais les formes que revêt cette adoration sont différentes de celles qui régissaient l'idolâtrie chez les peuples de l'antiquité. Depuis longtemps, nous ne nous courbons plus devant des idoles de bois; ce sont nos idoles intimes qui font l'objet de notre adoration: les idoles de nos désirs, de nos aspirations mentales; parmi les unes, se rencontrent les richesses et les honneurs; parmi les autres, le bien-être et les plaisirs et parmi d'autres encore, les idoles des credo adorés de nos ancêtres, misérables représentations du vrai Dieu.

Le Jour du Jugement.

St. Paul annonça, sur la Colline de Mars, Jésus et la résurrection. — Jésus, comme le Rédempteur de l'humanité sous la sentence de mort rendant possible la résurrection des morts par la satisfaction aux exigences de la loi divine envers les pécheurs, — la résurrection, comme le moyen ou procédé par lequel le bénéfice de la mort du Sauveur s'étendrait sur Adam et toutes les familles de la terre.

Si nous suivons la pensée de l'apôtre, nous serons sûrement bénis par son clair exposé de l'Évangile:

Parlant des nations, il explique que pendant longtemps Dieu « ferma les yeux » sur le polythéisme et l'adoration des idoles, mais « *qu'il annonce maintenant à tous les hommes, en tous lieux, qu'ils aient à se repentir* ». — Que signifient ces paroles? Comment Dieu ferma-t-il les yeux sur le péché et l'idolâtrie? Les ferme-t-il encore? — Pourquoi change-t-il sa manière de faire? Quand commence-t-il à ordonner à tout homme de se repentir?

La réponse est que pendant 4000 ans l'idolâtrie prévalut et Dieu ferma les yeux sur elle, c. à d., qu'il n'en prit pas note, il ne ferma pas les yeux sur les idolâtres mourants dans leur ignorance, dans

209 Juin 1912

le sens de dire aux démons: Prenez ces pauvres créatures qui ne savent rien! Rôtissez-les pendant l'éternité! Non, rien de semblable; les pensées et les voies de l'Éternel sont infiniment plus élevées que les nôtres.

Nos ancêtres imaginèrent simplement cela et par un faux raisonnement se convainquirent eux-mêmes, tordirent certains passages de l'Écriture, qu'ils ne comprenaient pas, pour appuyer convenablement leurs théories; ils nous transmirent ces choses, lesquelles nous plongèrent dans une grande perplexité, servirent et servent encore à l'épreuve de notre foi en Dieu.

« Dieu ferma les yeux » sur l'idolâtrie et le péché durant 4000 ans en ce sens qu'il n'en tint pas compte, ne fit aucune observation et n'adressa aucun reproche aux païens; il les laissa

dans leur ignorance. Cependant, un seul peuple — la petite nation d'Israël — fit exception.

Aux Juifs, l'Éternel donna l'alliance de la loi, laquelle leur offrit la vie éternelle sous condition d'une entière et parfaite obéissance de leur part à la loi de Dieu; cette loi, juste mesure de la capacité de l'homme parfait (Deut. 30: 11—20), ils furent incapables de l'accomplir et dès lors ils moururent de la même manière que les païens. Tous allèrent à l'enfer de la Bible, à la tombe (le shéol, le hades), l'état ou condition de mort — l'état d'inconscience, le sommeil.

Jésus le Rédempteur.

Dieu ne se hâta point d'envoyer le Rédempteur; 4128 années s'écoulèrent avant la naissance de Jésus, et 30 ans plus tard il commença son ministère.

S'il en était comme plusieurs l'affirment, que pendant tous ces siècles des millions d'humains ignorants s'en sont allés se jeter follement dans le gouffre des tourments éternels, nous avons toute raison de croire que le Dieu compatissant ne les aurait pas laissés sans leur faire part de ses desseins, de la révélation divine. Qui peut se représenter un Dieu juste et bon fermant les yeux au départ de millions de ses créatures dans les tourments sans fin? Mais comme elles s'en furent tout simplement dormir — dans la mort — Dieu pouvait très bien fermer les yeux sur leur situation en vue de son plan futur. C'est ce que nous allons examiner brièvement,

Le fait est qu'il n'était pas possible qu'une offre de la délivrance de la mort soit faite avant que le prix de la rédemption ait été payé pour le péché originel dans lequel toute l'humanité était renfermée pour la condamnation à mort. La déclaration de l'apôtre est: «*Dieu ordonne maintenant aux hommes que tous, en tous lieux se repentent*»~ (D.). Ce maintenant implique que Dieu, tout d'abord, n'ordonna pas aux hommes de se repentir et la raison pour laquelle il ne fit pas ainsi est manifeste. Ils pouvaient se repentir, se corriger beaucoup et posséder une vie droite au possible, cela n'était pas suffisant pour qu'ils fussent sauvés; de toute façon ils devaient mourir.

Dans ces conditions, le message ne leur fut pas envoyé, car si le messager était venu et avait dit: Repentez-vous et vivez contrairement à vos goûts et appétits dépravés et corrompus, le peuple aurait fort bien pu lui objecter: Quoi! pour quelle raison pratiquerions-

nous le renoncement et l'empire sur nous-mêmes? — Cela nous apporterait-il vraiment quelque bénédiction de vie éternelle ou d'harmonie avec Dieu?

La véritable réponse eût été: Non. parce que vous êtes déjà sous la sentence de mort et ennemis de Dieu comme pécheurs.

Dieu, donc, passa par-dessus [ou ferma simplement les yeux sur] l'ignorance et la superstition pendant la période qui s'écoula d'Adam à la clôture des 4161 ans (an 33 de l'ère chrétienne). Mais aussitôt que Jésus mourut, « lui juste pour des injustes », faisant la réconciliation pour l'iniquité, immédiatement le message fut lancé: Dieu offrit le pardon et la réconciliation à ceux qui croiraient en Jésus et accepteraient de se soumettre aux conditions divines. Depuis lors ceux qui croient ont leurs péchés pardonnés et peuvent revenir en communion avec Dieu; et dans l'âge prochain, ceux-là pourront éventuellement atteindre la perfection humaine parfaite par les restitutions progressives, s'élever et retourner à tout ce qui fut perdu en Adam et racheté au Calvaire.

Dieu a établi un jour.

Écoutons attentivement ce que dit l'apôtre relativement au jour déterminé par Dieu pour le jugement du monde. Il dit que l'invitation à se repentir s'étend maintenant partout, à tous les hommes, « *car Dieu a fixé un jour [futur] où il doit juger le monde* » (St.). L'apôtre ne parle pas à ce jour comme étant commencé, mais comme déterminé ou prévu d'avance, rien de plus. Il dit qu'en pourvoyant à ce que, par la grâce de Dieu, Jésus goûte la mort pour tous (Héb. 2: 9). L'Éternel décida que chaque homme subirait un jugement ou épreuve, afin de connaître si chacun est, oui ou non, digne de ces bénédictions que la mort de Christ lui procurerait sûrement au temps opportun. Le jour qui était futur au temps de St. Paul l'est encore actuellement pour la raison que Dieu s'est proposé d'accomplir premièrement un autre travail avant que l'épreuve ou jugement soit commencé pour le monde.

Le jugement du monde ou période d'essai sur la dignité ou l'indignité de posséder la vie éternelle durera un millier d'années. St Pierre en fait mention en disant: « *Devant le Seigneur un jour est comme mille ans.* » La même période est appelée ailleurs « *le jour de Christ* », le jour ou période du glorieux règne du Messie. — 2 Pierre 3 : 8; 1 Cor. 1 : 8.

Par le juste gouvernement de son Royaume, par la suppression de Satan et du péché, par la

disparition des ténèbres de l'ignorance et de la superstition, par le resplendissement du «Soleil de la justice avec la santé dans ses rayons», ce glorieux jour apportera la bénédiction au monde en général, — l'occasion, pour chaque individu de venir en jugement, d'être éprouvé. Le résultat de cet examen sera ou le retour à la vie éternelle ou *«la destruction éternelle de devant la face du Seigneur et de devant la gloire de sa force.»* — 2 Thess. 1 : 9.

Le mystère de Dieu.

Le dessein de Dieu, durant les 19 siècles écoulés, depuis le temps où Jésus mourut comme Rédempteur de l'homme, jusqu'au jour où il prendra possession de son trône comme Restaurateur d'Adam et de sa race est appelé «un mystère», parce que ce travail de grâce est dans une certaine mesure caché au monde.

Les Juifs ne comprirent pas cela. Selon eux, il y a longtemps que le royaume du Messie et leur propre exaltation nationale devraient être un fait accompli; aujourd'hui encore, ils ne peuvent dire pourquoi pen

210 Juin 1912

dant 18 siècles ils ont été rejetés de la faveur divine — c'est un mystère pour eux.

Les Ecritures nous disent quels sont ceux qui peuvent connaître ou comprendre ce «mystère» et quand il sera accompli.

«Le secret de l'Eternel (est) pour ceux qui le craignent et son alliance pour (la) leur faire connaître» (Ps. 25: 14 — O). Elles nous déclarent également: *«Qu'aux jours de la voix du septième ange, quand il sera sur le point [c. à d., de 1874 à 1915] de sonner de la trompette, le mystère de Dieu [tenu secret depuis la fondation du monde] sera aussi terminé»* (D.). — Apoc. 10:7.

St. Paul (Col. 1 : 26) fait allusion à ce *«mystère caché de tout temps et dans tous les âges, mais révélé maintenant aux saints»*. Il explique ce qu'est ce mystère, c. à d. que nous (les choisis d'entre les nations) serons cohéritiers avec notre Rédempteur et formerons son corps (Eph. 3 : 6). Ceci veut dire clairement que la classe de l'Eglise, indifféremment appelée «l'Eglise qui est son corps». «l'Epouse», «la femme de l'Agneau», doit avoir part

aux souffrances de la vie présente et à la gloire à venir.

Nous déclarons donc, en nous autorisant des Ecritures, que les dix-neuf siècles environ de cet âge de l'Évangile ont eu pour but, non de donner au monde une épreuve pour la vie ou la mort éternelles, mais le triage, le choix, l'élection ou sélection de l'Église et sa conformité avec son Seigneur, comme participante de «sa résurrection» — la 1^{ère} résurrection. — Phil. 3:10; Apoc. 20:6.

Nous avons fait, dans le passé, deux erreurs sérieuses quant aux desseins de Dieu. D'une part, nous supposions, malgré l'autorité scripturaire que, au lieu de l'Église élue, le monde entier est maintenant à l'épreuve pour la vie éternelle; d'autre part, nous raisonnions comme si l'Église faisait partie du monde et nous pensions que le jugement de l'Église était le jugement de tout le monde,

Écoutons ce que disent les Ecritures relativement à l'Église: *«Ils [les appelés] ne sont pas du monde comme moi je ne suis pas du monde»*; *«je vous ai choisis du milieu du monde»*. *«Qu'ainsi votre lumière brille devant les hommes afin que, voyant vos bonnes œuvres, ils glorifient votre Père qui est dans les cieux»* (Or.); *« au jour ou il les visitera. »* — Jean 17: 14—16; 15: 19; Matth. 5:16; 1 Pierre 2:12.

Deux récompenses différentes.

Il existe une différence considérable entre la récompense promise à l'Église et celle qui est offerte au monde. Dans les deux cas, c'est la vie éternelle; dans les deux cas, c'est la pleine harmonie avec Dieu, parce que l'Éternel détruit tous les méchants. — Ps. 145: 20.

Nous lisons encore: *«Celui qui a le Fils a la vie, celui qui n'a pas le Fils de Dieu n'a pas la vie»* (1 Jean 5:12). Ainsi donc, l'acquisition de la vie éternelle, tant pour la classe de l'Église que pour le monde, signifiera un éloignement radical du péché et une pleine dévotion à Dieu et à sa justice; en d'autres termes, le retour en plein accord avec le Père céleste et avec le Seigneur Jésus par les mérites du sacrifice de Christ. La différence sera d'ordre substantiel ou plutôt, quant à la nature. La récompense du monde sera la nature terrestre: ou humaine avec la vie éternelle dans le paradis terrestre, l'Éden universel. L'homme n'a jamais perdu (ni par la désobéissance d'Adam ni d'aucune autre manière) et ne saurait perdre une condition spirituelle ou céleste (ou même un droit à cette condition), qu'Adam n'a jamais

possédée ni connue.

Adam fut fait homme «*un peu moindre que les anges*» (Hébr. 2: 7). Sa couronne de gloire et d'honneur fut une couronne terrestre; sa domination s'exerçait sur les bêtes des champs, les oiseaux des cieux et les poissons de la mer; voilà ce que l'homme perdit. Jésus en paya au Calvaire le prix de rédemption [la valeur de rachat]. Et ce sont ces choses perdues, ces choses mêmes, que Jésus et son église rendront à l'humanité pendant les mille ans du règne messianique, ainsi qu'il est écrit: «*Le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu.*» — Luc 19 : 19.

Participants de la nature divine.

La récompense de l'Eglise, la vie éternelle, la perfection et l'harmonie avec Dieu sera sur un plan spirituel entièrement différent du plan humain. L'homme devenu parfait sera de nouveau un peu moindre «que les anges», mais l'Eglise, comme corps de Christ, partagera l'exaltation de son Seigneur bien «*au-dessus de toute principauté, autorité, puissance et domination et de tout nom qui se nomme*» (D.), en un mot, «la nature divine.» — Eph. 1 : 21; 2 Pierre 1 : 4.

Cette récompense supérieure est accordée à l'Eglise, nous spécifie la Bible, en vertu d'une alliance spéciale de sacrifice (Ps. 50 : 5—14). La classe de l'Eglise, comme son Seigneur, doit sacrifier la nature terrestre, les intérêts, espérances et buts terrestres et doit être engendrée du Père à une nature spirituelle, céleste, afin de participer à la première résurrection, avant que le royaume du Messie puisse être établi pour le bonheur de l'humanité en général — le salut du monde hors de l'esclavage du péché et de la mort.

Ainsi, l'apôtre écrit que «*la création gémissante attend la révélation des fils de Dieu*» (Rom. 8: 19). «*Nous sommes maintenant [les] enfants [fils] de Dieu et ce que nous serons, — ô sublime et glorieuse pensée! — n'a pas encore été manifesté, mais nous savons que quand il sera manifesté, nous lui serons semblables.*» Notre changement à la résurrection nous fera semblables au Sauveur ainsi qu'il est écrit: «*Nous serons tous changés, en un instant, en un clin d'oeil*», parce que «*la chair et le sang ne peuvent hériter le royaume de Dieu*» — 1 Jean 3 : 2;

1 Cor. 15:50—52. «J.L.)